



Vérifier en une minute

Cinq points avant de signer





Une minute. Cinq points.

- 1** **L'autorisation**
Registre fédéral, avg-seco.admin.ch
- 2** **Le registre du commerce**
Même raison sociale, sur zefix.ch
- 3** **Le contrat de travail**
Écrit, pour le consultant

Art. 35b, 13 et 19 LSE, état au 01.01.2026



4

Le contrat de location de services

Écrit, pour l'entreprise cliente

5

La CCT

Location de services, et celle du client quand elle est étendue

Une amende

Recourir sciemment à un prestataire non autorisé expose l'entreprise à une amende de CHF 40'000 au plus.

Art. 22, 20 et 39 al. 2 LSE, état au 01.01.2026



La liste vaut aussi pour nous

Autorisation, registre, deux contrats, CCT:
une minute, avant de signer.

Autorisés en Suisse et à l'international. SPTS est autorisée par le canton de Genève et par le SECO à exercer la location de services et le placement de personnel, en Suisse et à l'étranger. Toutes professions. [Vérifier au registre fédéral.](#)

SPTS Portage

Derrière le payrolling, une fiduciaire.

Registre des entreprises autorisées, art. 35b LSE · [zefix.ch](https://www.zefix.ch)